

RÉGION CREUSOTINE Fiscalité

Services des impôts : la nouvelle carte passe mal

Ils étaient une cinquantaine de maires des territoires creusotins, autunois et montcelliens à assister à la première concertation avec la direction départementale des finances publiques du département, sur le projet de réorganisation du réseau des services des impôts.

C'est une annonce qui avait déjà été livrée aux élus et à la presse le 6 juin dernier par le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, suite aux propositions faites par le président de la République à la fin du Grand débat, où il avait annoncé notamment la mise en place de maisons "France service".

« Tout n'est pas arrêté »

Le ministre écrivait alors aux élus locaux afin de lancer avec eux une grande concertation sur l'augmentation des services locaux des finances publiques en Saône-et-Loire. Pour mieux appréhender cette restructuration, la direction départementale des finances publiques du département a souhaité rencontrer les élus du territoire. Une concertation nécessaire selon la directrice, Hélène Simon qui a rappelé jeudi dernier l'importance de travailler conjointement avec les



La directrice de la Direction générale des finances publiques de Saône-et-Loire, Hélène Simon, a présenté aux élus de la CUCM et de la CCGAM la nouvelle réforme aux côtés d'Éric Boucourt, sous-préfet (à gauche). Photo JSL/J.G.

élus. « Aujourd'hui tout n'est pas arrêté. On est dans une phase de concertation. On est là pour discuter avec vous, pour vous écouter et aussi recueillir vos remarques pour pouvoir arriver fin septembre à un projet qui convient. »

Un resserrement des services

La réforme englobe deux grands objectifs : un resserrement de services d'un côté, et de

l'autre, l'élargissement des présences auprès des élus et des particuliers sur le territoire (des accueils de proximité qui passeraient de 28 à 47 communes d'ici à 2022). La carte du réseau de services des impôts de 2022 n'aura donc plus rien à voir avec celle d'aujourd'hui (*lire par ailleurs*). « Notre démarche a été de conserver nos six grands territoires et garder des attaches structurées en taille critique, de manière à ce que ces services restent à taille humaine et géra-

ble. » Concrètement la réorganisation des services passe par la disparition des unités qui regroupaient les services des impôts des entreprises (SIE) et les services d'impôts des particuliers (SIP) comme le détaille la directrice : « Il y aura d'un côté les SIP et de l'autre les SIE. » Quant aux trésoreries, elles devraient disparaître sur le secteur pour être centralisées à Autun. « Pour les particuliers, la réforme prévoit le regroupement des trésoreries en services de gestion commu-

La carte 2022

■ Services des impôts des particuliers

Le choix a été fait d'en garder quatre : à Chalon, Mâcon, Paray et au Creusot (Autun, Charolles, Louhans et Montceau sont supprimés).

■ Services des impôts des entreprises

Trois services sont conservés à Mâcon, Chalon et Montceau. (Paray, Autun, Le Creusot, Charolles et Louhans sont supprimés).

■ Les trésoreries

Elles sont remplacées par des accueils de proximité.

table, avec au plus proche des élus, des conseillers décideurs locaux qui seront au service de l'intercommunalité et au service de toutes les collectivités locales. Du côté des usagers, il y aura une plus forte présence des accueils de proximité, insiste la directrice. Il faut pouvoir se restructurer pour s'adapter aux nouvelles attentes des usagers. Ils n'ont pas besoin d'avoir quelqu'un en permanence. Mais d'avoir quelqu'un quand ils en ont besoin. »

Julie GARNIER

LES ÉLUS ONT RÉAGI

La présentation de la nouvelle carte du réseau des finances publiques a soulevé bon nombre de réflexions chez les maires du territoire.

David Marti, président de la Communauté urbaine Le Creusot Montceau

« Pour les particuliers, je constate que nous avons deux pôles supplémentaires à Saint-Sernin et Écuisses avec Montcenis et Montceau, mais on se demande comment vont fonctionner ces points de proximité ? Sur le nombre d'emploi maintenant voire augmenté comme vous l'indiquez, il faudrait savoir l'avant-après. Enfin au niveau des trésoreries : la CUCM, représente plus de 70 % des dépenses budgétaires de l'arrondissement et nous n'avons pas de trésorerie ? Nous avons signé une convention de partenariat avec le comptable public, qu'en est-il

puisque'il n'y aura plus de trésorerie au Creusot ? »

Rémy Rebeyrotte, député de la 3^e circonscription de Saône-et-Loire

« Il y a deux choses que l'on doit savoir, c'est l'équilibre en termes d'emploi sur notre territoire. Est-ce qu'on retrouve le même volume d'emploi public sur le territoire ? Et au niveau du service de la population, est-ce que les administrés qui iront dans les accueils de proximité vont trouver l'accueil qui convient ? Car on a encore des populations qui ont encore besoin du conseil et de la proximité. »

Marie-Claude Barnay, présidente du Grand Autunois-Morvan

« Concernant le conseiller décideur local, s'agira-t-il d'un fonctionnaire de l'administration française et dans quelles conditions va-t-il être installé ? Com-

ment va-t-on gérer les régies de recettes de nos communes ? Et quel est l'avenir de la trésorerie de Saint-Léger-sous-Beuvray située à Étang-sur-Arroux ? »

Vincent Chauvet, maire d'Autun

« Il est vrai que la communauté urbaine concentre 70 % des dépenses budgétaires mais avec probablement 85 % des PME, PMI. Si on doit choisir une spécialisation, il paraît rationnel que le service des impôts des entreprises rejoigne la CUCM. En revanche, sur le service d'impôts des particuliers (SIP), avec ses 14 agents à Autun, celui-ci est parfaitement viable. Surtout, dans notre secteur rural, où il répond à un besoin encore imprégné d'une population peu mobile et où le téléphone et internet ne passent pas partout. Ma position, c'est de maintenir un SIP à Autun. »

Les agents manifestent contre le nouveau maillage

Depuis qu'ils en ont pris connaissance, plusieurs agents des finances publiques ont multiplié les manifestations et entrepris une pétition, qui enregistre aujourd'hui près de 2000 signatures, pour s'opposer à cette nouvelle réforme. Jeudi soir, ils étaient réunis devant le château de la Verrière, afin de sensibiliser les élus. « On est là pour les informer sur le fait que certains centres des finances publiques vont disparaître et qu'on sera moins en capacité d'apporter la même qualité de service », explique Pierre Badey, représentant CGT, FO, CFDT et Solidaires à l'intersyndicale des finances publiques. « C'est une perte et un éloignement du service public pour les citoyens des bassins d'Autun, de Montceau et du Creusot. Le ministre annonce



Les manifestants ont interpellé les élus. Photo JSL/Julie GARNIER

multiplier les accueils de proximité mais on n'est même pas sûrs que ce soit des agents qui s'occuperont de ces services. Et d'ailleurs le gouvernement n'a pas communiqué sur la perte des emplois dans l'administration. »